

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MOLLANS SUR OUEZE

DEPARTEMENT

DROME

Séance du conseil municipal

L'an deux mille vingt trois

Le quatorze mars à dix neuf heures

Le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances

sous la Présidence de M. ROUX Frédéric, Maire

Étaient présents les conseillers : ROUX Frédéric, Pizza Muriel, Duvillard Fabienne, Rocchi Jean Pierre, Boschetti Julia, Cartagena Marie Claire, Charras André, Chanet Marie, Da Costa Monteiro Ludmilla, Gosset Olivier, Nicolas Clément, Robin Olivier, Veyrier Bénédicte

- Absents : néant

- Absents excusés : Vanhauwaert Michel, procuration à Duvillard Fabienne

- Secrétaire de séance : Pizza Muriel

N° 2023/12

DATE DE CONVOCATION

7 mars 2023

Objet : tarifs abonnements eau-assainissement 2023-2024

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport de Monsieur le Maire exposant le fait de la nécessité de modifier les tarifs de l'eau et de l'assainissement et ce du fait de la forte augmentation de l'alimentation énergétique et des fournitures.
Monsieur le Maire indique que ces tarifs s'appliqueront à compter de la facturation 2023/2024, étant entendu que l'abonnement et la consommation sont comptabilisés du 1^{er} avril de l'année N-1 au 31 mars de l'année N.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres :

FIXE comme suit les tarifs 2023-2024 :

- | | |
|------------------------------------|------|
| - ABONNEMENT ANNUEL EAU | 75 € |
| - ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT | 66 € |

Expédition certifiée conforme

Mollans sur Ouvèze le 15 mars 2023

Le Maire

Frédéric ROUX

